

**RELEVÉ DE DECISIONS**  
**Bureau communautaire du 30 juin 2022**

Membres en exercice : 28

Présents : 20 – Procurations : 06 – Votants : 26  
Délibérés approuvés à l'unanimité

Point	Objet	Délibéré
1	Désignation d'un secrétaire de séance	Monsieur Jean-Marie BOUCHE a été élu secrétaire de séance
2	Approbation du relevé de décisions et du compte rendu	Le relevé de décisions et le compte rendu de la séance du 24 mars 2022 ont été approuvés
4	Règlement et charte du télétravail	Le télétravail a été instauré au sein de la communauté de communes Le gesnois Bilurine. Le règlement et la charte du télétravail ont été approuvés
5	Marchés publics - aménagement du préau de l'école de musique communautaire de Bouloire	Le bureau a attribué les lots suivants : Lot 1 - Gros oeuvre - La Mancelle du Batiüent (LMBTP) - 43 000 € H.T. Lot 2 - SPBM - 15 750 € H.T. Lot 4 - Electricité - R-ELEC - 16 809€57 H.T. Lot 6 - Carrelage - MELLIER Carrelage - 8 788€67 H.T. Lot 8 - Menuiseries intérieures - CHANOINE - 10 474€21 Les lots 2 (Plâtrerie - Faux plafonds), 5 (Plomberie) et 7 (Peintures) ont été déclarés infructueux

Montfort-le-Gesnois, le 08 juillet 2022  
Le Président,

André PIGNE

